AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE L'UNION AFRICAINE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 DECEMBRE 2016 EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

DECLARATION D'ARRIVEE

Abidjan, Côte d'Ivoire, 15 décembre 2016 : La Commission de l'Union Africaine (UA) annonce l'arrivée d'une Mission d'observation électorale dans le cadre des élections législatives du 18 décembre 2016 en République de Côte d'Ivoire.

La Mission est déployée sur décision de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine (CUA), **Son Excellence Dr Nkosazana Dlamini Zuma,** pour suivre et rendre compte du déroulement du processus électoral.

La Mission est conduite par **S.E. Madame Catherine Samba Panza**, ancienne Présidente de la Transition de la République Centrafricaine. La Mission comprend 40 observateurs. Elle est composée d'ambassadeurs accrédités auprès de l'Union Africaine à Addis Abeba, de parlementaires panafricains, de responsables d'organes de gestion des élections et des membres d'organisations de la société civile africaine.

Ces observateurs viennent de 20 pays, à savoir le Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo Brazzaville, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie.

La MOEUA observera les élections législatives du 18 décembre 2016 conformément aux dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée en 2007 et entrée en

vigueur en 2012, de la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique de 2002, des Directives de l'Union africaine pour les missions d'observation et de suivi des élections de 2002, du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, de la Déclaration des principes pour l'observation internationale des élections de 2005 ainsi que du cadre juridique encadrant l'organisation des élections législatives en République de Côte d'Ivoire.

La Mission fera une analyse indépendante, objective et impartiale du scrutin. A cet effet, outre l'observation directe, elle prévoit des rencontres avec divers acteurs du processus électoral, notamment les autorités politiques, les candidats, les institutions électorales (la commission électorale indépendante, les organes de régulation des médias, le Conseil constitutionnel), les médias, les organisations de la société civile ivoirienne, les forces de l'ordre. La MOEUA interagira également avec les autres Missions d'observation électorale présentes en Côte d'Ivoire.

La MOEUA couvrira l'ensemble des régions de la République de Côte d'Ivoire et observera notamment ; la campagne électorale, les opérations de vote et de dépouillement des voix le jour du scrutin et l'environnement post électoral.

La MOEUA est arrivée en République de Côte d'Ivoire le 09 décembre 2016 et y séjournera jusqu'au 23 décembre 2016.

La MOEUA fera une déclaration préliminaire le 20 décembre 2016, pour rendre publique ses conclusions préliminaires sur le déroulement des opérations de vote et de dépouillement et formulera, s'il y a lieu, des recommandations à l'attention des acteurs du processus électoral ivoirien. Un rapport final global plus détaillé sera publié à l'issue du processus électoral.

Le Secrétariat de la MOEUA est établi à l'hôtel Belle Côte. Pour toutes informations, veuillez contacter le Coordonnateur de la Mission, Monsieur Guy Cyrille TAPOKO, Chef a.i. de l'Unité pour la Démocratie et l'Assistance Electorale. Courriel: tapokog@africa-union.org / Portable: 88 68 43 72 / 74 68 02 78.

La Mission d'Observation Électorale de l'Union Africaine remercie les autorités de la République de Côte d'Ivoire pour toutes les dispositions qu'elles voudront bien prendre en vue de faciliter son travail sur le terrain.

Fait à Abidjan, le 15 décembre 2016

S.E.M. Catherine SAMBA PANZA

Chef de Mission

Legislative Elections of 18 December 2016 in the Republic of Cote D'ivoire